

Monsieur,

Cette plainte provient de:

Michel Croisier

Joinville 9

1216 Cointrin

[michel\\_croisier@yahoo.fr](mailto:michel_croisier@yahoo.fr)

Cette plainte se rapporte au vol 19/07/2018 at 04:34:00 [62.0 dBA].

Voir aussi <http://www.EANS.net/MessLink.php?Lnk=1960207020201803>

En annexe vous trouverez la notification relative au survol.

Meilleures salutations

Michel Croisier

Annexe::

La nuit du 18-19.7.2018, je suis reveille a 04h35 par un avion qui decolle piste 05.

Il s'agit d'un Cessna 525 d'Air taxi & Charter international, GVA-LBG, IBJ818Y. Il ne s'agit pas d'un avion particulierement bruyant, le jour il se fondrait dans les pics usuels. Mais a ce moment-la de la nuit, ou tout est tranquille et le niveau de bruit ambiant du quartier au plus bas (env. 40-42 dB) une telle nuisance est particulierement deletere. Il faut dire que par ces temps de canicule, je dors fenetre ouverte et je suppose que des milliers de riverains de l'AIG font de meme.

Par consequent, l'argument que l'appareil est classe en cl. V ne saurait etre retenu pour autoriser un vol de nuit. De meme, la penalisation du vol n'apporte aucun soulagement aux riverains.

Ammm.

M. Croisier